Atlas des poissons des cours d'eau et des grandes retenues du Limousin »

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

2015-2018

BUDGET

99 350 €, en intégrant les contributions volontaires en nature (investissement bénévole)

PARTENAIRES

FDAPPMA (19, 23, 87), AFB, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Corrèze, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Fédération nationale de la pêche en France

SITE INTERNET DE L'ACTION

www. at laspoiss on slimous in. jim do free. com

DOMAINE D'ACTION

Inventaire, suivi, évaluation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Région ex-Limousin

es poissons constituent de bons indicateurs de la qualité de l'eau et des altérations que les rivières peuvent subir. De nombreuses données existent sur ces vertébrés aquatiques mais elles restent encore dispersées et reposent souvent sur l'expertise d'agents en poste, le plus souvent à l'échelle départementale. Il a donc semblé intéressant de valoriser et formaliser les données par la rédaction d'un atlas de répartition des poissons visant à définir leur distribution en région ex-Limousin, analyser les évolutions de leur répartition spatio-temporelle et établir une liste rouge régionale.

Coordonné par la MEP 19 et piloté par un groupe de travail collaboratif incluant les Fédérations départementales de pêche (19, 23, 87) et l'AFB, le travail a débuté par une récolte des données piscicoles existantes sur le territoire (historique, pêches électriques) et leur homogénéisation sur une base SIG. L'atlas se présente essentiellement sous la forme de rendus cartographiques synthétiques, et propose une analyse des modifications de répartition pour un certain nombre d'espèces. Pour chaque espèce identifiée dans les inventaires scientifiques, une carte présente sa répartition « actuelle », complétée par des informations et une carte de répartition « historique » dès que les données anciennes le permettent. La production d'une Liste Rouge Régionale (LRR) des poissons du Limousin, respectant les préconisations et la méthodologie de l'UICN, constituent ainsi l'aboutissement de ces évaluations sur leur état de menace.

Destiné aux gestionnaires de milieux aquatiques, aux élus et aux techniciens, l'atlas est disponible à la demande et sous format numérique. Ce document pourra également être utile pour guider les diagnostics piscicoles d'une part, ou hiérarchiser les enjeux liés aux espèces sauvages, autochtones, protégées ou menacées.



BILAN DE L'INITIATIVE & TRANSFERT D'EXPÉRIENCE

RÉSULTATS OBTENUS

- Les points positifs sont une meilleure connaissance des espèces, de leur répartition historique et actuelle, autant d'éléments utiles à la réalisation à venir d'analyses et de diagnostic des milieux aquatiques. Le projet a également mis en évidence une hétérogénéité spatiale et temporelle des données qu'il sera sûrement nécessaire d'améliorer dans les prochaines années.
- L'acquisition de données pertinentes de terrain, permettant un usage quantitatif des densités de poissons, sont réellement indispensables dans une optique de préservation et de gestion. Ces données demandent de la rigueur et des moyens pour les acquérir.
- Les résultats interrogent également sur les références (historiques, écologiques, fonctionnelles, etc.) à considérer pour évaluer la qualité des cours d'eau et amènent à penser que certaines d'entre elles pourraient être adaptées. Il semble que les poissons subissent, comme d'autres espèces, une banalisation des milieux et de la faune, induisant une réduction des espèces sensibles au profit des plus résistantes aux pollutions.

est également posée par ces résultats. Les données mettent en évidence que le statut des espèces dépend du regard porté sur elles. A l'instar du cas de l'anguille, ceci nous interroge sur les espèces considérées aujourd'hui comme nuisibles et qui demain peut-être, feront l'objet de mesures de protection. Les résultats appellent donc à prendre en considération l'aspect historique en faisant preuve d'humilité dans la définition de mesures de gestion et de préservation.



Un sujet en apparence simple comme un atlas des poissons peut amener à explorer des pistes très différentes, et parfois insoupçonnées, vers d'autres domaines. Aussi, la définition des objectifs est primordiale pour mener à bien un tel projet, en n'omettant pas les hypothèses nouvelles qu'ouvrent certains résultats, mais en permettant de se concentrer aussi sur l'objectif final du projet. Un autre point de vigilance réside dans la structuration du groupe projet et la communication entre ses membres. Le temps peut passer rapidement entre différentes phases, et mettre des jalons est une solution possible. Les facteurs de réussite? Probablement la volonté, l'exigence, la patience, la confiance.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Elles résident dans la gestion du temps et du planning, toujours difficile sur ce genre de projet. Elle l'est d'autant plus que l'objectif était de produire un document assez complet.

Les données disponibles, nombreuses, ont été facilement accessibles, mais elles ont demandé un important travail pour être homogénéisées et exploitées.

Par ailleurs, le fonctionnement adopté en « gestion de projet » avec des personnes de plusieurs structures (parfois éloignées géographiquement) complexifie la gestion du projet : prise en compte des disponibilités et échéances de chacun, communication à distance plus difficile.

SOLUTIONS APPORTÉES

La bonne connaissance des acteurs entre eux (les différentes fédérations départementales de pêche, la MEP 19 et l'AFB) a permis de travailler en confiance et de trouver des solutions aux difficultés techniques rencontrées.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Elles sont de deux ordres principaux :

- la valorisation du travail réalisé, afin de communiquer l'outil aux techniciens et aux élus,
- expliquer les possibles utilisations de l'atlas dans un cadre de diagnostic, de gestion, de protection et de valorisation du patrimoine naturel piscicole.

A moyen terme, un travail de terrain devra être mené pour combler les « zones blanches » et faciliter l'homogénéisation des données pour la rédaction d'un futur atlas et/ou d'une future liste rouge régionale des poissons d'eau douce.

Enfin, ce travail ouvre des voies vers d'autres domaines pour faciliter et intégrer la compréhension des observations faites : géographie, sociologie, histoire, géologie, etc. Il serait intéressant de développer certaines hypothèses (lien entre la répartition de certaines espèces et la géologie) en adoptant une démarche pluridisciplinaire.